



MUTUALIA CHOISIT LE RÉSEAU OPTIQUE DE CARTE BLANCHE

MUTUALIA

David DIANE

Tél. 01 41 63 77 82

diane.david@mutualia.fr

www.mutualia.fr

CARTE BLANCHE PARTENAIRES

Carole DELANNOY

Tél. 01 53 24 04 24

carole.delannoy@carteblanchepartenaires.fr

www.carteblanchepartenaires.fr

À PROPOS DE CARTE BLANCHE

Acteur majeur dans la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé, Carte Blanche Partenaires a pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires. Carte Blanche intervient dans le domaine du tiers payant, de l'accompagnement santé et du conventionnement des professionnels de santé avec des réseaux de plus de 130 500 partenaires dont plus de 10 000 opticiens.

Carte Blanche Partenaires - 26, rue Laffitte, 75009 Paris - SAS au capital de 100 000 Euros - RCS Paris B.379.301.518.

À PROPOS DE MUTUALIA

Créée en partenariat avec la MSA dans le monde agricole il y a 20 ans, Mutualia conserve un ancrage fort dans la ruralité en couvrant près d'un demi-million de bénéficiaires. A but non lucratif, Mutualia inscrit son action sur la base de valeurs fortes qu'elle s'attache à faire vivre au quotidien. Parce qu'au-delà d'un contrat, entre vous et nous, c'est humain.

Union Nationale Mutualia - Union de mutuelles régie par le Livre II du Code de la Mutualité - SIREN n° : 434 887 386.

À compter du 1^{er} avril 2015, les adhérents Mutualia bénéficieront du réseau optique de **Carte Blanche Partenaires** avec, notamment, des tarifs avantageux et encadrés pour leurs équipements optiques.

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LES ADHÉRENTS !

Ce choix permet aux adhérents Mutualia de profiter de plus de 10 000 opticiens référencés Carte Blanche ainsi que de nombreux avantages :

- Des **tarifs avantageux négociés** par Carte Blanche, de 30 à 35% moins chers que les prix du marché, pour l'achat des verres, avec une remise de 5% sur l'achat de la monture principale,
- Une **garantie casse de 2 ans pour les verres et les montures** ainsi qu'une garantie d'adaptation de 3 mois pour les verres et lentilles traditionnelles (déchirure comprise),
- Le bénéfice du **Tiers payant** avec la prise en charge immédiate par l'opticien et la connaissance du reste à charge instantanément,
- L'accès à l'**annuaire géolocalisé** pour trouver le professionnel de santé partenaire le plus proche et les services spécifiques proposés,
- L'accès à de **l'information santé**, des conseils prévention, des guides, des tests en ligne utiles et pratiques sur l'optique.

Attentive au maintien du pouvoir d'achat de ses adhérents ainsi qu'à leur satisfaction, Mutualia vise ainsi un triple objectif en proposant les services de Carte Blanche :

- **Diminuer la part du reste à charge** des équipements optiques de ses adhérents,
- Offrir un **service de qualité** grâce aux engagements des professionnels de santé partenaires,
- Faire bénéficier ses adhérents de **réseaux de proximité** avec leurs professionnels de santé.

Nous sommes heureux, grâce à ce partenariat, d'offrir à nos adhérents ce nouveau service qui reflète pleinement nos valeurs et les actions que nous menons, pour eux, au quotidien !

Patrick HOURY,

Directeur général

de l'Union Nationale Mutualia.

C'est pour nous une réelle reconnaissance qu'une mutuelle nationale de proximité comme Mutualia nous choisisse pour faciliter l'accès de ses adhérents à des équipements d'optique de qualité. Notre présence dans le secteur agricole est une réelle satisfaction.

Jean-François TRIPODI,

Directeur général

de Carte Blanche Partenaires.